



Paris, le 30 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT chargent le Médiateur des relations commerciales agricoles d'une mission dans la filière porcine

—

La filière porcine fait face à une conjoncture très difficile : la forte baisse depuis le début de l'année du prix payé au producteur, dans le contexte d'une consommation interne très morose, se conjugue à des coûts de production particulièrement élevés depuis plusieurs mois. Les éleveurs ont en conséquence demandé aux transformateurs une mise en avant et une revalorisation du porc d'origine française.

La fragilité des abatteurs et des entreprises de la charcuterie est par ailleurs avérée.

Certains distributeurs ont annoncé début mai être prêts à relever les tarifs d'achat de certains produits à base de viande d'origine française pour parer aux difficultés actuelles.

Face à l'absence d'évolution de la situation depuis, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, ont demandé au Médiateur des relations commerciales agricoles de mener une médiation entre les producteurs, les abatteurs, les transformateurs, et les distributeurs, afin que des propositions se traduisent concrètement, dans des délais acceptables par l'ensemble des parties prenantes à la filière.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « *Face aux difficultés de la filière porcine, il faut que tous les acteurs soient responsables et solidaires pour trouver de nouveaux équilibres dans le cadre de leurs relations commerciales. J'ai demandé au médiateur d'aider les parties à avancer en ce sens* ».

Le médiateur entamera au plus vite ses consultations auprès des principaux intervenants de l'ensemble de la filière pour recueillir leurs propositions d'amélioration de leurs conditions d'achat et proposer une recommandation de nature à répartir, de manière transparente et équilibrée entre les différents maillons, les efforts à engager pour faire face à la situation de crise de la filière porcine.

Les Ministres ont rappelé qu'au-delà de l'urgence actuelle dans certaines filières, l'amélioration structurelle des relations commerciales entre les distributeurs et leurs fournisseurs est un des objectifs des modifications de la loi de modernisation de l'économie présentées le 2 mai par le gouvernement dans le cadre du projet de loi consommation.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - 01 49 55 58 40

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr